

# TESSI

Société anonyme au capital de 5 789 672 €.

Siège social : 177, cours de la Libération, 38100 Grenoble.

071 501 571 R.C.S. Grenoble.

## *Etats financiers consolidés au 30 juin 2007 établis conformément aux normes IFRS*

**A. — Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2006, 31 décembre 2006 et au 30 juin 2007.**

**1.1.1. Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 2006, 30 juin 2006 et 30 juin 2007.**

(En milliers d'euros)	Notes	30/06/07	30/06/06	31/12/06
Chiffre d'affaires	3	83 960	81 985	166 462
Autres produits opérationnels	5	2 083	2 051	2 501
Achats consommés		-4 092	-3 705	-8 637
Charges de personnel	4	-43 421	-42 214	-84 878
Autres charges opérationnelles	5	-23 626	-21 944	-43 511
Impôts et taxes		-3 107	-2 791	-6 046
Dotations aux amortissements et aux provisions	6	-4 146	-5 135	-9 224
Résultat opérationnel courant		7 651	8 247	16 667
Autre charges et produits opérationnels non courants	5	60	-15	263
Résultat opérationnel		7 711	8 232	16 930
Coût de l'endettement financier net	7	-482	-286	-929
Autres charges et produits financiers	7	123	-10	94
Résultat avant impôt		7 351	7 936	16 095
Impôts sur les résultats	8	-2 642	-2 814	-5 645
Résultat net des sociétés intégrées		4 709	5 122	10 450
Participation dans des entreprises associées		0	0	0
Résultat net		4 709	5 122	10 450
Dont intérêts minoritaires		264	709	1 419
Dont part du groupe		4 445	4 413	9 031
Résultat par action	16	1,54	1,54	3,14
Résultat dilué par action	16	1,51	1,50	3,06

### 1.1.2. Bilans consolidés aux 31 décembre 2006 et 30 juin 2007.

(En milliers d'euros.)

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/07</b>	<b>31/12/06</b>
Actifs non courants :			
Goodwill nets	9	31 461	31 353
Immobilisations incorporelles	10	398	693
Immobilisations corporelles	11	21 595	22 554
Immeuble de placement	12	162	164
Titres mis en équivalence		0	0
Actifs financiers non courants	13	1 753	1 767
Impôts différés	8	3 542	3 722
Total actifs non courants		58 912	60 253
Actifs courants :			
Stocks et en-cours		740	802
Clients et comptes rattachés	14	38 082	33 723
Autres créances et comptes de régularisation	15	12 061	9 526
Impôt exigible	15	1 631	2 355
Valeurs mobilières de placement	20	12 247	13 923
Disponibilités des activités commerciales	20	17 559	9 917
Disponibilités des activités financières	20	77 441	119 745
Total actifs courants		159 762	189 991
Total de l'actif		218 674	250 244

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/07</b>	<b>31/12/06</b>
Capitaux propres (part du groupe) :			
Capital	16	5 790	5 755
Primes	1.1.4	8 044	7 741
Réserves et résultat consolidé	1.1.4	36 168	34 890
Total capitaux propres (part du groupe)	1.1.4	50 002	48 386
Intérêts minoritaires	1.1.4	6 842	7 022
Total capitaux propres		56 844	55 408
Passifs non courants :			
Provisions	17 & 18	2 791	2 446
Emprunts et autres dettes financières	19	18 156	21 534
Impôts différés	8	194	183
Total passifs non courants		21 141	24 163
Passifs courants :			
Provisions	17	345	1 413
Dettes financières à court terme	19	17 542	10 722
Dettes liées aux activités financières	19	62 233	102 207
Fournisseurs et comptes rattachés	19	9 011	10 304
Impôt exigible	19	659	1 276
Autres passifs courants	19	50 899	44 749
Total passifs courants		140 689	170 673
Total du passif		218 674	250 244

**1.1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2006, 30 juin 2006 et 30 juin 2007.**

(En milliers d'euros)	Notes	30/06/07	30/06/06	31/12/06
Flux liés à l'activité :				
Résultat net (part du groupe)	1.1.1	4 445	4 413	9 031
Intérêts minoritaires	1.1.1	264	709	1 419
Résultat net des sociétés intégrées	1.1.1	4 709	5 122	10 450
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1.1.1	0	0	0
Dotations et reprises des amortissements et provisions		2 614	4 502	9 266
Plus ou moins values de cession	5	-60	15	-1 447
Autres produits et charges calculés		33	82	128
Charge d'impôts différés	8	331	-349	-484
Coût de l'endettement brut		803	615	1 386
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		8 430	9 987	19 300
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	21	-2 522	-4 107	-5 492
Flux net de trésorerie généré par l'activité		5 908	5 880	13 806
Flux liés aux opérations d'investissement :				
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles		-2 125	-2 217	-2 281
Diminutions nettes d'immobilisations financières		16	-76	-639
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		0	0	0
Incidence des variations de périmètre		-250	-350	-4 052
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-2 359	-2 643	-6 972
Flux liés aux opérations de financement :				
Augmentation de capital ou apports		362	0	172
Distributions de dividendes		-3 344	-2 678	-2 678
Coût de l'endettement brut		-803	-615	-1 386
Émission / remboursement d'emprunts		-3 922	-3 892	-4 608
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-7 707	-7 185	-8 500
Variation de trésorerie		-4 158	-3 948	-1 666
Incidences des variations de taux de change		0	-8	-11
Trésorerie à l'ouverture	20	28 319	30 217	30 217
Reclassement de trésorerie		39	-281	-221
Trésorerie de clôture	20	24 200	25 980	28 319

Ce tableau de flux n'intègre pas les flux de trésorerie gérés pour le compte de tiers dans le cadre des activités financières de CPR Billets et des activités promotionnelles.

**1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2006 et 30 juin 2007.**

(En milliers d'euros)	Capital social	Primes	Réserves	Actions propres	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31 décembre 2005	5 746	7 628	20 973	-95	7 247	-10	41 489	5 967
Acquisitions de Titres								26
Augmentation de capital	9	113					122	
Titres d'autocontrôle				25			25	
Affectation résultat 2005			7 247		-7 247		0	
Dividendes versés			-2 298				-2 298	-380
Résultat net					9 031		9 031	1 419
Stock-options			221				221	
Ecarts actuariels IFC 2005 (nets d'impôt)			-73				-73	-1
Ecarts actuariels IFC 2006 (nets d'impôt)			-68				-68	-3
Ecarts de conversion : variation et transfert en résultat						-63	-63	-7
Capitaux propres au 31 décembre 2006	5 755	7 741	26 002	-70	9 031	-73	48 386	7 022
Acquisitions de titres								5
Augmentation de capital	35	302					337	
Titres d'autocontrôle				39			39	
Affectation résultat 2006			9 031		-9 031		0	
Dividendes versés (*)			-2 895				-2 895	-449
Résultat net					4 445		4 445	264
Stock-options			-318				-318	
Ecarts de conversion : variation et transfert en résultat						7	7	
Capitaux propres au 30 juin 2007	5 790	8 044	31 820	-31	4 445	-65	50 002	6 842

(\*) Les dividendes ont été versés le 10 juillet 2007.

Toutefois, pour des raisons de présentation, ils ont été considérés comme versés le 30 juin 2007 de manière à donner une information en terme de capitaux propres et de trésorerie la plus fidèle possible.

### 1.1.5. Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2007.

#### **Note 1. Principes comptables, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.**

**1. Référentiel comptable.** — Les états financiers consolidés au 30 juin 2007 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Ces comptes intermédiaires sont présentés en conformité avec la norme IAS 34.

**2. Présentation des états financiers consolidés.** — Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

**3. Changement de méthode comptable.** — Le Groupe a adopté en 2006 l'option de l'amendement à IAS 19, Avantages du Personnel, permettant de comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan avec une contrepartie en capitaux propres, nets d'impôts différés.

Auparavant, le Groupe appliquait la méthode du corridor et comptabilisait en résultat, sur la durée probable de vie active résiduelle des salariés, les écarts actuariels supérieurs à 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement futur et la valeur du marché des fonds investis.

#### **4. Modalités de consolidation.**

##### 4.1. Méthodes de consolidation.

**Filiales.** — Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe TESSI exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif ont été consolidées par intégration globale.

Les titres de filiales non significatives sont classés en tant qu'actifs non courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

Entreprises associées. — Les sociétés dans lesquelles le Groupe TESSI exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou un contrôle conjoint sont mises en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le groupe contrôle au moins 20% du capital de la société.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation du Groupe TESSI dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée majoré du goodwill.

Au 30 juin 2007, aucune société du groupe n'est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

4.2. Principe d'arrêté des comptes. — Toutes les sociétés du Groupe ont arrêté leurs comptes au 30 juin 2007.

4.3. Elimination des opérations et comptes réciproques. — Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupes font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

4.4. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères. — La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe est la monnaie locale en vigueur.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

— Les postes du bilan à l'exception des capitaux propres sont convertis au taux de clôture.

— Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

— Les écarts de conversion résultant de l'impact de la variation des taux de change entre l'ouverture (et/ou la date d'acquisition des sociétés concernées) et la clôture de l'exercice sont inscrits dans la rubrique « Ecart de conversion » en capitaux propres.

4.5. Goodwill. — Les goodwill correspondent à la différence, lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « regroupements d'entreprises ».

La valeur des goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Pour ce test, les goodwill sont ventilés par unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent à des filiales ou des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie significativement indépendants de ceux générés par d'autres UGT.

Les flux de trésorerie retenus sont issus des « business plans » des UGT couvrant les trois prochains exercices et sont actualisés par application d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction de l'activité des UGT.

## **5. Méthodes et règles d'évaluation.**

### 5.1. Immobilisations incorporelles.

Frais de développement. — Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Au sein de TESSI ces frais concernent essentiellement les logiciels développés pour un usage interne ou commercial.

Les frais de développement ainsi capitalisés incluent le coût des matériaux, la main d'oeuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Logiciels. — Les logiciels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'achat, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles. Les logiciels créés par le Groupe sont comptabilisés au coût de production.

Leur durée d'utilité est estimée au maximum à 3 ans, et ils sont amortis linéairement sur cette durée.

5.2. Immobilisations corporelles. — Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément.

Contrats de location. — Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrites ci-dessous.

Amortissement. — L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant la méthode linéaire.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Ensembles immobiliers :	
Terrain	Non amortissable
Aménagements terrain	10 ans
Structure – Béton	40 ans
Structure – Métal	35 ans
Couverture	30 ans
Agencements	5 à 8 ans
Matériel et outillage	3 à 7 ans
Mobilier, matériel de bureau	3 à 10 ans

Dépenses ultérieures. — Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### 5.3. Actifs et passifs financiers.

Titres de participation. — Les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks. — Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du Premier Entré Premier Sorti. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat.

Les stocks d'en-cours de production de services sont évalués en fonction de la valeur de réalisation nette par référence au prix du marché.

Créances d'exploitation. — Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale diminuée des corrections de valeur liées notamment à la date prévisible de leur encaissement.

Valeurs mobilières de placement et autres titres de placement. — Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat. Les placements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont inclus dans les actifs non courants et sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des placements, diminué des pertes de valeur.



Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en résultat.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs disponibles à la vente est définie comme la valeur boursière (offre) à la date de clôture, ou sur la base des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

5.4. Dépréciation des actifs. — Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Détermination de la valeur recouvrable. — La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Reprise d'une perte de valeur. — A l'exception des pertes de valeurs constatées sur les goodwill, une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur.

5.5. Provisions. — Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

## 5.6. Engagements de retraites et avantages assimilés.

Les indemnités de départ en retraite. — Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées, à l'exception des filiales CPR Billets et Keepway dont les engagements ont été externalisés. Les engagements résultent des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe. Ils sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par un actuaire qualifié utilisant une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative de l'employeur ou du salarié en fonction des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe :

— Prestataires de services dans le secteur tertiaire : départ à l'initiative de l'employé ;

— Sociétés de conseils : départ à l'initiative de l'employeur jusqu'au 31 décembre 2013, puis départ à l'initiative de l'employé au 1er janvier 2014 (suite à la Loi de Financement de la Sécurité Sociale) ;

— Publicité et assimilés : départ à l'initiative de l'employé ;

— Autres : départ à l'initiative de l'employé.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi, qui proviennent d'une part des changements d'hypothèses actuarielles et d'autre part des écarts d'expérience, sont reconnus en contrepartie des capitaux propres, nets d'impôts différés selon l'option de l'amendement à IAS 19.

Les médailles du travail. — Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue d'octroi des primes liées à l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de l'octroi.

Il n'y a pas d'autres avantages susceptibles d'être provisionnés.

5.7. Impôts différés. — Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et le bilan consolidé pour tenir compte de l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de certains éléments actifs et passifs du bilan consolidé.

Ils sont calculés selon la méthode bilancielle avec application du report variable, sans actualisation.

Les pertes fiscales reportables font l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

5.8. Actions propres. — Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres.

Les titres de TESSI SA détenus par elle-même sont déduits du total des capitaux propres consolidés et classés sous la rubrique « actions propres » jusqu'à ce qu'ils soient annulés ou cédés.

5.9. Avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres. — Il existe des plans de stock-options qui permettent à certains salariés d'acquérir des actions du Groupe.

Le coût des plans de stock-options est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte du prix d'exercice, de la durée de vie des options ainsi que du cours de l'action sous-jacente. Il n'a pas été tenu compte d'un taux de rotation des bénéficiaires, ceux-ci étant supposés présents à la date de levée des options.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

L'effet de dilution des options non exercées a été pris en compte au niveau du résultat par action.

Le Groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules rémunérations accordées postérieurement au 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas définitivement acquis au 31 décembre 2003.

5.10. Compte de résultat. — Le compte de résultat consolidé adopte une présentation par nature.

Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires est égal au montant des ventes de produits et services liés aux activités courantes de l'ensemble constitué par les sociétés commerciales consolidées par intégration globale. En ce qui concerne CPR Billets, le chiffre d'affaires retenu est le Produit Net Bancaire. Le chiffre d'affaires comprend, après élimination des opérations internes, le montant net, après retraitements éventuels, du chiffre d'affaires réalisé par les sociétés consolidées par intégration globale.

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, ou des coûts associés.

Charges de personnel. — Le poste « charges de personnel » inclut la participation des salariés et les avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres.

Charges d'impôts sur les résultats. — Le poste « impôts sur les résultats » comprend les charges d'impôt exigible et d'impôt différé.

5.11. Résultat net par action (RNPA). — Le résultat net par action a été calculé en conformité avec la norme IAS 33.

L'information présentée est calculée selon les deux méthodes suivantes :

— RNPA : Résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice ;

— RNPA dilué : Résultat net part du Groupe rapporté au nombre d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions dilutives potentielles relatives aux options de souscription d'actions.

5.12. Information sectorielle. — Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou de services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

L'information sectorielle du Groupe TESSI sera donnée uniquement par secteur d'activité, une information par secteur géographique étant considérée comme peu pertinente au vue du positionnement du Groupe quasi exclusivement sur le marché français.

Pour des raisons de risques de préjudices concurrentiels, le Groupe ne délivrera pas d'informations sur ses résultats sectoriels.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

En correspondance avec les définitions ci-dessus, et tenant autant compte des synergies développées entre les diverses offres de services que de leurs évolutions liées au marché, le Groupe TESSI n'identifie désormais que deux grands secteurs d'activité :

— Le secteur « Moyens de paiement » ;

— Le secteur « Traitement de documents ».

## Note 2. Variation du périmètre de consolidation au 30 juin 2007.

Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts. — Sur le 1er semestre 2007, il n'y a eu aucune acquisition et création de sociétés.

## Note 3. Information sectorielle.

### 3.1. Secteurs d'activité :

(En millions d'euros)	Moyens de paiement	Traitement de documents	Total
Exercice clos le 30 juin 2007 :			
Compte de résultat :			
Chiffre d'affaires brut	52,3	33,3	85,6
Dont chiffre d'affaires inter secteurs	1,0	0,6	1,6
Total chiffre d'affaires	51,3	32,7	84,0
Dotations aux amortissements des immobilisations	3,1	0,6	3,7
Bilan :			
Actifs sectoriels	60,7	33,1	93,8
Montant des participations dans les entreprises associées			0
Actifs d'impôts			5,2
Autres actifs			119,7
Total des actifs consolidés			218,7
Passifs sectoriels	28,0	24,0	52,0
Dettes financières			97,9
Autres dettes (avances sur opérations promotionnelles)			11,1
Passifs d'impôts			0,9
Capitaux propres			56,8
Total des passifs consolidés			218,7
Investissements non financiers	2,3	0,5	2,8
Autres informations			
Effectifs de clôture	1 428	1 302	2 730

(En millions d'euros)	Moyens de paiement	Traitement de documents	Total
Exercice clos le 30 juin 2006 :			
Compte de résultat :			
Chiffre d'affaires brut	50,7	32,5	83,20
Dont chiffre d'affaires inter secteurs	0,6	0,6	1,2
Total chiffre d'affaires	50,1	31,9	82,0
Dotations aux amortissements des immobilisations	3,7	0,8	4,5
Bilan :			
Actifs sectoriels	57,7	32,9	90,6
Montant des participations dans les entreprises associées			0
Actifs d'impôts			4,4
Autres actifs			148,4
Total des actifs consolidés			243,4

Passifs sectoriels :	29,5	20,7	50,3
Dettes financières			131,6
Autres dettes (avances sur opérations promotionnelles)			10,9
Passifs d'impôts			0,6
Capitaux propres			50,0
Total des passifs consolidés			243,4
Investissements non financiers	2,0	0,4	2,4
Autres informations			
Effectifs de clôture	1 309	1 227	2 536

### 3.2. CPR Billets :

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 30/06/07	Exercice clos le 30/06/06
Intérêts et produits assimilés	729	382
Intérêts et charges assimilés	-1 112	-888
Commissions (produits/charges)	748	1 084
Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation	13 475	13 596
Autres produits d'exploitation bancaire	3 968	7 096
Produit net bancaire	17 808	21 270

**Note 4. Périmètre de consolidation au 30 juin 2007.** — Information relative aux filiales consolidées par secteur d'activités :

— Moyens de paiement :

Société	Pays	Contrôle %	Intérêt	Méthode de consolidation
Perfo Service	France	100,00	100,00	IG
SMIP-Tessi	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque Nanterre	France	99,80	99,80	IG
SMTC	France	100,00	100,00	IG
SLTC	France	100,00	100,00	IG
CLIP-Tessi	France	99,80	99,80	IG
Bordeaux Saisie	France	100,00	100,00	IG
TDC	France	100,00	100,00	IG
RIB Drôme	France	99,80	99,80	IG
RIB Haute-Savoie	France	99,80	99,80	IG
Tessi Chèque Normandie	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque	France	100,00	100,00	IG
Prochèque Bourg	France	99,84	99,84	IG
SATC	France	100,00	100,00	IG
Synercam	France	100,00	100,00	IG
Prochèque Nord	France	100,00	99,99	IG

GIP-Tessi	France	100,00	100,00	IG
SDIP-Tessi	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque Ile-de-France	France	100,00	100,00	IG
Tessi TGD	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque Conseil	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque Rennes	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque Auvergne	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque Interbancaire	France	50,00	50,00	IG
Tessi Encaissements	France	100,00	100,00	IG
BIPIO	Ile Maurice	90,00	90,00	IG
C2I	France	50,02	50,02	IG
Tigre	France	100,00	100,00	IG
Tigre Madagascar	Madagascar	100,00	100,00	IG
TDI	France	100,00	100,00	IG
Tessi Chèque Bordeaux	France	100,00	100,00	IG
Tesca	France	51,00	51,00	IG
STMP	France	100,00	100,00	IG
CPR Billets	France	80,00	80,00	IG
Intactus	France	99,64	99,64	IG
Keepway	France	100,00	100,00	IG
Tessi Informatique	France	100,00	100,00	IG
ICSB	France	100,00	100,00	IG
Atia	Vietnam	60,00	60,00	IG

— Traitement de documents :

<b>Société</b>	<b>Pays</b>	<b>Contrôle</b>	<b>% Intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation</b>
Sedi	France	99,80	99,80	IG
Tessi Ile-de-France	France	99,90	99,90	IG
RIB Rhône	France	99,80	99,80	IG
TSI Action Info	France	100,00	100,00	IG
RIP-Tessi	France	100,00	100,00	IG
BIP-Tessi	France	100,00	99,90	IG
SIP	France	100,00	99,90	IG
Accès Management	France	100,00	100,00	IG
Accès Informatiques	France	100,00	100,00	IG
Accès Développement Interactif	France	100,00	100,00	IG
SFDD SAS	France	99,93	99,93	IG
SFDD Log	France	99,79	99,72	IG
Télédirect	France	100,00	100,00	IG
SAMP	France	100,00	100,00	IG
Soft Promo	France	100,00	100,00	IG

Autres :

Société	Pays	Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Hexagonale Consultants	France	100,00	100,00	IG
Artésia	France	55,00	55,00	IG
Coup de Foudre	France	55,00	55,00	IG

## B. — Rapport d'activité semestriel.

Chiffres clés du premier semestre 2007 :

(En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006
Chiffre d'affaires	83 960	81 985
Résultat opérationnel courant	7 651	8 247
Plus ou moins values de cessions	60	-15
Résultat opérationnel	7 711	8 232
Coût de l'endettement financier net	-482	-286
Charges et produits financiers	123	-10
Résultat net (Part du Groupe)	4 445	4 413

Analyse du chiffre d'affaires consolidé :

(En millions d'euros)	30/06/2007 (*)	30/06/2006	Variation
Chiffre d'affaires du 1er semestre	84,0	82,0	+2,4%

(\*) Intégrant ICSB acquise en juillet 2006.

Sur le semestre, Tessi réalise un chiffre d'affaires de 84,0 M€ en progression de 2,4%. Le deuxième trimestre s'est inscrit en deçà des attentes du groupe et ce malgré la poursuite d'une forte dynamique commerciale.

Le traitement de documents enregistre un chiffre d'affaires de 32,7 M€ sur le semestre en hausse de 3,0%. Le deuxième trimestre renoue avec une forte augmentation (+ 6,5%), qui devrait se maintenir sur le deuxième semestre.

Cette évolution masque une évolution contrastée entre l'acquisition et la capture de données et le marketing opérationnel. Si ce dernier connaît un premier semestre difficile en baisse de 0,6 M€, l'acquisition et la capture de données connaît une croissance importante (+ 8,9%) et reste sur une dynamique spectaculaire (+13,7% sur le deuxième trimestre 2007 par rapport à 2006). L'acquisition et la capture de données représente un chiffre d'affaires de 18,7 M€ sur le semestre.

Le chiffre d'affaires moyens de paiement s'établit à 51,3 M€ en croissance de 2%. Hors contribution d'ICSB société acquise en juillet 2006, le chiffre d'affaire est en retrait de 2,2 M€ (-4,5%). Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

— CPR Or avait connu en 2006 une année record, l'effet de base au premier semestre est donc particulièrement défavorable sur la première partie de 2007 (-1,8 M€) ;



— L'activité édition et intégration de solutions subit un effet de saisonnalité. En effet, des contrats significatifs réalisés sur le premier semestre 2006 seront réalisés cette année au second semestre.

Tendances de résultats. — Le résultat opérationnel courant s'élève à 7,7 M€, soit 9,1% du chiffre d'affaires. La contribution de chacune des activités du groupe se ventile de la manière suivante :

— Le taux de marge opérationnelle courante de l'activité traitement de documents passe de 10,8% l'an dernier à 7,6% sur le premier semestre 2007. Le marketing opérationnel souffre de la baisse de son niveau d'activité et voit ainsi son résultat opérationnel courant s'établir à -0,1 M€. L'acquisition et la capture de données maintient son excellent niveau de performance en affichant un niveau de rentabilité opérationnelle supérieur à 14% ;

— Les moyens de paiement enregistrent une progression de la marge opérationnelle courante qui s'inscrit à 10,1% contre 9,6% l'an dernier.

Si le premier semestre 2007 supporte à la fois une moindre contribution de l'activité or (fortement contributrice) liée à l'effet de base évoqué plus haut et le coût lié aux mesures d'accompagnement social dans le cadre du transfert de l'activité comptage CPR Billets à Keepway, il bénéficie par contre pleinement des effets liés à l'industrialisation des sites de production moyens de paiement scripturaux opérée depuis fin 2005.

En parallèle, le premier semestre 2006 supportait les pertes de Tessi informatique.

Perspectives 2007. — Le second semestre s'annonce beaucoup plus favorable tant en terme d'activité que de résultats.

Hors activités Cegedim, le chiffre d'affaires annuel 2007 devrait être de l'ordre de 172 M€ pour une marge opérationnelle courante comprise entre 10 et 10,5%.

Pour mémoire, Tessi a finalisé en juillet dernier l'acquisition des pôles marketing services, GEIDE et portail télé-déclaratif du Groupe Cegedim. Ce périmètre a dégagé en 2006 un chiffre d'affaires consolidé de 30 M€, un EBE (excédent brut d'exploitation) de 2,5 M€ et un résultat opérationnel de 0,4 M€. La consolidation de ces activités n'interviendra qu'à compter du 1er juillet 2007.

Tessi SA. — Tessi SA a réalisé sur le premier semestre 2007 un chiffre d'affaires, avant élimination des écritures internes, de 3 215 513 € pour un résultat net de 1 018 250 €.

### **C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007.**

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société TESSI SA relatifs à la période du 1er janvier 2007 au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— La vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Echirolles et Meylan, le 19 septembre 2007.

*Les commissaires aux comptes ;*

SOVEC,  
représentée par :  
Martine Paccoud ;  
membres de la Compagnie Régionale de Grenoble.

Audits et Partenaires,  
représentée par :  
René-Charles Perrot,